



Reflets

Éditorial...



PAYS de
BÉARN

N°23

Hiver 2023

La commune, en 2023, dans un contexte financier délicat, a néanmoins fait avancer des dossiers importants :

- ♦ Le permis d'aménager de l'éco-lotissement "Le Village" a été déposé après la tenue d'une réunion publique au cours de laquelle le projet a été exposé et commenté. En 2024, après consultation des entreprises, les travaux d'aménagement seront lancés, très probablement au cours du second trimestre et ils seront suivis par la première phase de commercialisation dès lors que tous les réseaux seront en place (eau potable, assainissement, électricité, télécommunications).
- ♦ L'opération de requalification de l'espace public "La Cassourade" fait son chemin. Toutes les entreprises ont enfin été retenues après plusieurs consultations et les travaux commenceront à la fin de ce mois de janvier. Le permis de construire pour la halle ouverte a été accordé. Ces travaux comprennent les nouveaux espaces de jeux et la restauration du lavoir communal. Nous espérons bien voir l'achèvement de cette première tranche au plus tard à l'été.

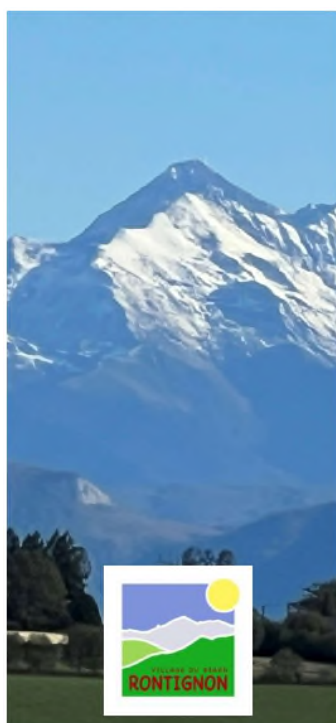
Pour ce qui concerne le terrain de football en synthétique à la place du terrain annexe, cette opération ne se fera pas. Le coût de cette structure n'est pas à la portée des communes engagées dans le projet. Cependant, la commune étudie la possibilité de construire deux petits terrains synthétiques de foot 5 ; en effet des soutiens spécifiques sont possibles en cette année olympique.

Deux chantiers prioritaires sont à l'ordre du jour en 2024 : la réhabilitation d'un pont du chemin Lasbouries sur le ruisseau des Bouries et la consolidation des berges du ruisseau de la Maison-Commune le long du chemin des Sources. Ces travaux nécessitent le dépôt de dossiers loi sur l'eau, pièces complexes à élaborer qui retardent les opérations. Pour l'heure, le dossier du pont est en bonne voie, a été jugé complet par les services de l'État. Celui du chemin des Sources est plus complexe (présence d'écrevisses à pattes blanches) et les travaux ne pourront être entrepris qu'après le 1^{er} mars (retrait et démolition d'un pont déstructuré, reprise de berges, déplacements de galets, ...).

Concernant enfin l'accès à la fibre, le chemin est parfois très difficile. Le cas du hameau, déployé depuis le point de mutualisation de la route du Hameau est en fin résolu car son adduction a été réalisée. Aujourd'hui, sauf quelques cas isolés, tous les logements du hameau sont éligibles et chacun peut solliciter son fournisseur d'accès Internet. Concernant le bourg, des "oublis" de déploiement posent soucis et nécessitent la pose de points de branchement optique (PBO), dernière étape du raccordement final du logement. Une autre difficulté est apparue pour le raccordement des nouvelles constructions : le coût des travaux de génie civil est franchement prohibitif (un cas sur la commune est signalé à 15 000 € TTC !). Les délais après signature de la convention (quand elle est retournée signée) ne sont pas respectés. Tous ces cas sont signalés au conseil départemental qui fait le lien avec le syndicat mixte La Fibre 64.

Enfin, au nom de l'ensemble du personnel municipal, et des élus, je vous souhaite une bonne année 2024 : agir pour ne pas subir, demeurer solidaires, avoir l'esprit de partage et pratiquer l'entraide.

Victor Dudret



**L'équipe municipale, élus et personnel communal réunis,
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.
Que l'année qui s'ouvre soit comme une belle mélodie, avec des notes
de bonheur, d'amour et de succès !**



Bonne Année 2024

Mairie de Rontignon - 714 rue des Pyrénées - 64110 RONTIGNON - 05 59 82 00 62 - secretariat@rontignon.fr

Pierre, Alfred HOURCADE-MÉDEVIELLE

Pierre est né le 15 avril 1905 à Rontignon de Jacques « Jacoulet » HOURCADE-MÉDEVIELLE et Catherine PUCHEU.

C'était un pilote de chasse de grande valeur, avec le grade d'adjudant-chef. Il participa à la 2^e guerre mondiale et était basé sur la base aéronautique de Cuers-Pierrefeu dans le Var, détaché de l'armée de l'Air comme instructeur à l'escadrille AC-3.

Le 15 Juin 1940, des chasseurs italiens attaquèrent la base de Cuers-Pierrefeu. La DCA de la base ouvre le feu contre les bombardiers Fiat BR 20 tandis que les Bloch MB 151 C1 de l'escadrille AC-3 se préparent au décollage. Ils tentent de décoller pour s'opposer aux assaillants mais ils sont immédiatement pris à partie par les FIAT (chasseurs italiens) qui ont la supériorité numérique et, surtout, de l'altitude. Alors que l'appareil de Pierre vient juste de quitter le sol, et qu'il atteint l'altitude de 500 pieds un groupe de chasseurs Fiat CR 42 S l'attaque. Son aéronef prend feu et plonge vers le sol pour s'écraser sur la commune de Cuers près du lieu dit L'Adrech des Défens.



Les restes à demi carbonisés du pilote sont retrouvés dans les débris de l'appareil. Ils sont recueillis par le personnel de la base d'aéronautique et transportés à l'hôpital militaire de Sainte-Anne de Toulon.

Il sera cité à l'Ordre de l'Armée Aérienne, à titre posthume, avec attribution de la Croix de guerre avec palme.



Une association...

La vie associative de notre commune

Nous disposons d'un tissu associatif important et actif au quotidien sur notre village. Qu'elles soient sportives, à vocation sociale ou éducative, nos associations œuvrent au quotidien pour proposer des activités sur la commune et plus généralement pour des missions d'intérêt public.

Aussi, la commune accompagne ses associations de différentes façons pour faciliter leurs fonctionnements : mise à disposition de locaux, aide logistique et subventions de fonctionnement. Plusieurs élus sont par ailleurs engagés au sein de ces associations.

En 2023, la commune de Rontignon a versé 8250 € aux 11 associations ayant sollicité l'octroi d'une subvention. Pour l'année 2024, le besoin formulé par chaque association sera étudié par la commission vie locale, information et communication (VLIC) puis présenté aux membres du conseil lors de sa séance de janvier 2024. Un mail avec le formulaire de demande de subvention a été envoyé à l'ensemble des associations le 4 décembre ; la date limite de réponse a été fixée au 7 janvier 2024 !



Dans son *Reflets* du printemps 2023, la mairie lançait un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un comité des fêtes. Quelques habitants ont manifesté leur souhait d'accompagner les membres de la VLIC dans l'organisation des manifestations communales et y ont été conviés à l'occasion des fêtes patronales de juillet 2023. Aussi, la mairie réitère, à l'occasion de cette publication, son souhait d'être aidée par toutes les bonnes volontés, qu'il s'agisse d'habitants mais aussi des associations de sa commune. Tous sont les bienvenus pour porter de nouveaux projets, coanimer des événements ou tout simplement aider à la logistique afin de poursuivre en 2024, la dynamique festive engagée depuis le début du mandat.



Une entreprise.....

Présence Verte Sud-Ouest, leader de la téléassistance dans le Sud-Ouest de la France, est une association qui propose des solutions de téléassistance les mieux adaptées, pour vous ou pour l'un de vos proches. Elle couvre les départements des Pyrénées-Atlantiques, Gers, Hautes-Pyrénées, Landes, Ariège et la Haute-Garonne. Présence Verte assure :

- une présence humaine 24h/24 et 7J/7 avec les opérateurs des centrales d'écoute Présence Verte ;
- un suivi technique et administratif par vos conseillers locaux : installation du matériel, aide à l'utilisation, maintenance et suivi du contrat ;
- un conseil social.



Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités en toute sécurité ? Ou au contraire vous êtes toujours en mouvement et vous voulez être sécurisé que ce soit lors d'une balade ou tout simplement au fond de votre jardin ?

Présence Verte dispose de plusieurs offres adaptées à vos besoins :

1. **Téléassistance à domicile : Activ'zen.** Grâce à cette solution, l'abonné est autonome mais jamais seul. En cas de besoin, un seul petit clic le met directement en contact avec son réseau de solidarité qui peut alors lui venir en aide.
2. **Téléassistance mobile : Activ'mobil.** Un téléphone ou smartphone qui permet de géolocaliser l'abonné où qu'il soit et de lancer une alerte, dès qu'il a volontairement déclenché un appel d'aide qui le mettra en relation avec la centrale d'écoute.
3. **Téléassistance connectée : Activ'dialog.** La nouveauté : un transmetteur de téléassistance nouvelle génération et un cadre numérique qui permettent de recevoir des messages audio et visuels de ses proches.

Vous pouvez bénéficier dans certains cas d'aides financières quand vous décidez de vous abonner à leur service telles que : déduction ou crédit d'impôt à 50% ; caisses de retraite ; mutuelles ; allocation personnalisée d'autonomie (APA), ou encore communes conventionnées avec l'association ; le conseiller Présence Verte vous aiguillera sur les aides possibles adaptée à votre demande.

Pour vous abonner c'est très simple, vous pouvez les joindre directement par téléphone au 05 24 89 13 95, leur envoyer un message via un formulaire de contact, ou démarrer votre inscription (ou celle d'un proche) en ligne.

Adresse : Présence Verte Sud-Ouest - 2 rue du Docteur-Simian - 64000 PAU

Téléphone : 05 24 89 13 95 (horaires téléphone du lundi au vendredi : 8h00-17h00)

web@presenceverte-so.fr

HALLOWEEN à Rontignon



Le mardi 31 octobre, la commission Vie Locale Information et Communication de la mairie de Rontignon organisait « HALLOWEEN à Rontignon ».

A 18h30 des dizaines de familles se sont réunies au foyer André-Houdart pour fêter cet événement. Quelques instants après « des monstres, des fantômes, des pirates, des super-héros, des gangsters, des princesses, des petits animaux et pleins d'autres » accompagnés de leurs parents et familles, se sont rués dans les rues du village pour taper aux portes des habitants et se voir offrir des bonbons, gâteaux et autres. Après cette chasse aux bonbons effrénée, les familles se sont retrouvées autour d'une auberge espagnole où toutes les familles avaient apporté des plats monstrueusement délicieux. L'association des parents d'élèves (APE) était présente pour tenir la buvette. Plus de 100 personnes étaient réunies afin de faire de cette soirée un moment très

agréable pour tous.

Nous tenons à remercier très chaleureusement les habitants qui ont joué le jeu des friandises pour les enfants. Un grand merci aussi aux familles qui ont apporté tous ces plats pour nous régaler tous. Un énorme merci à l'APE pour l'aide apportée à la VLIC pour l'organisation de cette soirée et des autres manifestations. À noter que la présence de l'APE, par les fonds qu'elle récolte, permet à nos enfants de faire le plein de sorties périscolaires tout au long de l'année.



MARCHÉ DE NOËL

Le vendredi 08 décembre a eu lieu la désormais traditionnelle soirée de Noël au sein de notre commune. C'est le lancement des illuminations, avec notamment le renne et son traineau, l'ouverture de la boîte aux lettres pour le Père Noël et le marché de Noël.

Cette année, en plus des artisans créateurs, des producteurs se sont joints à l'événement pour nous permettre de nous restaurer sur place. Merci à eux.

Pour démarrer la soirée, les enfants de l'école nous ont enchantés avec des chants de Noël

Le Père Noël a fait sa distribution de bonbons et des séances photos assis sur son traîneau.

Vous avez été encore nombreux à partager ce moment convivial. **À l'année prochaine !**



Noël à Rontignon !



Fortement plébiscités par nos aînés depuis 2 années, les paniers gourmands offerts par le comité consultatif de l'action sociale (CCAS) de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année ont encore fait des heureux !

Dans l'attente de la galette des rois, moment convivial partagé le 21 janvier prochain, tous étaient ravis d'accueillir les membres du CCAS et de recevoir un colis

rempli de gourmandises à savourer...



PARC NATUREL URBAIN DES RIVES DU GAVE

L'agglomération paloise est traversée par le Gave de Pau. A partir de 2009 la communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées (CAPBP) a entrepris la création d'un Parc Naturel Urbain (PNU) sur ses rives. Couvrant une surface de 350 hectares, le parc a pour objectif de restaurer le bon fonctionnement naturel du cours d'eau et des zones humides attenantes tout en permettant aux citoyens de se réapproprier cet espace.

Les berges du gave ont été classées espaces naturels sensibles par le département 64 et un plan de gestion a défini des mesures de préservation et de gestion de la saligue avec le Conservatoire des Espaces naturels d'Aquitaine (CEN). Des aménagements légers permettent de valoriser l'ensemble du patrimoine grâce notamment à des panneaux d'informations.

Inauguré en juin 2017, le Parc des Rives du Gave renoue les liens entre la Ville, ses habitants et la nature à travers la préservation et l'aménagement de 800 hectares d'espaces de nature en plein cœur d'agglomération.

La signalétique installée cet été par l'agglomération est un nouveau jalon dans la réappropriation de cet espace longtemps délaissé et en facilitera la découverte le long des 20 km de voies vertes qui parcourent le Parc. Elle permet de développer une identité visuelle commune.

Le plan est disponible en téléchargement sur le site de la ville de Pau.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les rives du Gave forment ce qu'on appelle en Béarn une « saligue », une forêt inondable composée de bras morts et de zones marécageuses. Son nom vient du béarnais « saliga » et du latin « salix », le Saule, sa principale essence arborée. Mais on trouve également de l'Aulne, du Peuplier noir, du Chêne pédonculé...

Cette saligue est gravement menacée par le développement important des espèces dites « invasives » (Renouée du Japon, Buddléia davidii, Balsamine de l'Himalaya) qui ruinent la biodiversité locale.

FÊTE DE L'ARBRE

Le 25 novembre, jour de la Sainte-Catherine où « tout bois prend racine », treize communes de l'agglomération paloise ont participé à la première fête de l'Arbre !

Le principe : la plantation participative d'au moins un arbre par commune afin de faire prendre racine à ce nouvel événement. Rontignon a donc planté un **PAULOWNIA** dans le secteur du stade avec l'aide de quelques enfants et habitants de la commune.

Rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition !



PRÉVENTION DES INCENDIES DE FORÊT

**LES OBLIGATIONS LÉGALES
DE DÉBROUSSAILLEMENT
DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

Les OLD s'appliquent dans les 316 communes du département situées dans les massifs forestiers classés à risque feu de forêt.

Qui est concerné ?

Les propriétaires des constructions et installations de toutes natures, situées dans et jusqu'à 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis, garrigue, plantations ou reboisements doivent respecter les OLD.

Notre commune, comme 315 autres communes du département situées dans les massifs forestiers classés à risque feu de forêt, est concernée par les obligations légales de débroussaillage (OLD).

L'association des maires du département, la Préfecture, l'Office National de Forêts et le service départemental d'incendie et de secours (SDIS64) ont réalisé un document de communication sur ces obligations légales. Ce document explique les règles de débroussaillage des parcelles et la responsabilité de leurs propriétaires.

Ce flyer est téléchargeable sur Internet et disponible en mairie.

Informations :

<https://www.onf.fr/vivre-la-foret>

<https://www.ecologie.gouv.fr/lancement-campagne-old>

Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) dans le département des Pyrénées-Atlantiques - Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) - Forêts - Agriculture, forêt et développement rural - Actions de l'État - Les services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques (pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

LA CANTINE S'ANIME !

En décembre, trois activités ont eu lieu à la cantine :

- ♦ le repas "anniversaire olympique Henri IV" animé par les agents municipaux (fresque, course à cheval, illustrations sur le roi et le château) ;
 - ♦ le repas de Noël ;
 - ♦ le goûter de Noël offert par la commune.
- Les enfants ont beaucoup apprécié.



Les cahiers de la Mission Inclusion Numérique

La sécurité du numérique est l'affaire de chacun.

Elle repose sur des mesures de base simples et pratiques.

La mairie de Rontignon vous propose ce cahier rédigé par la Mission Inclusion Numérique de la communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées ; il permet de mieux comprendre les risques liés aux usages du numérique et donne conseils et astuces pour se prémunir contre la cybercriminalité.

Outils utiles sur : cybermalveillance.gouv.fr



AGENDA

21 janvier :

galette des aînés

18 janvier au 17 février :

recensement de la population

17 février au 3 mars :

vacances scolaires



**Le Conseil départemental
des Pyrénées-Atlantiques
rénove et sécurise
le pont d'Assat**

Du 1^{er} mars au 30 septembre 2024,
le pont d'Assat va bénéficier d'importants
travaux pour garantir votre sécurité.



Le pont suspendu franchissant le Gave de Pau entre les communes d'Assat et de Narcastet sur la route départementale 437, construit en 1938, a été réhabilité en 2005.

Près de 20 ans après, le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques doit réaliser d'importants travaux de réparation pour assurer la pérennisation de l'ouvrage et la sécurité des usagers.

Afin de limiter au maximum la gêne occasionnée lors de ces travaux, le chantier se déroulera en deux phases, principalement en circulation alternée.

Les travaux devraient avoir lieu de mars à septembre 2024.

Le planning détaillé sera connu dès l'attribution du marché et fixé par l'entreprise retenue par le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Deux réunions publiques sont programmées :

Mardi 23 janvier à 18h30 à la salle des fêtes de Narcastet

Mercredi 24 janvier à 18h30 à la salle communale d'Assat, 1 rue du Château